

# INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES ETUDES SOCIALES - INTES -

Créé, par décret, au mois de mars 1983, l'Institut du Travail a fusionné, d'après le décret du 31 décembre 1987, avec l'Ecole nationale de Service social de Sillana, pour devenir aujourd'hui, l'Institut national du Travail et des Etudes sociales (INTES). L'INTES est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

L'activité de cet Institut, dirigé par M. Hatem Kotrane, est divisée en trois domaines :

- Enseignement et perfectionnement
- Recherche scientifique
- Publications

## \* Un enseignement en sciences du travail et études sociales :

L'enseignement comprend quatre cycles d'études (cycles élémentaire, court, moyen, et de spécialisation), destinés à la formation de personnels qualifiés pour une amélioration des services sociaux. Ainsi, selon le niveau scolaire de l'étudiant et après deux années à l'école de l'INTES, on peut obtenir une formation touchant des domaines aussi divers que l'assistance sociale, l'inspection du travail, la sécurité sociale ou encore les services sociaux.

Il faut signaler, du reste, qu'une réforme, en cours d'élaboration, prévoit la création de deux cycles supplémentaires :

- Un cycle de *Maîtrise en Sciences du Travail* ou en *Etudes sociales*, constitué d'un tronc commun de deux ans puis d'une spécialisation avec des options ouvertes à partir de la quatrième année (les différentes options sont "*Relations professionnelles*", "*Sécurité sociale*", "*Action sociale*", "*Service social d'entreprise*").

- Un troisième cycle sanctionné par des DEA et DES conformément aux règles définissant le régime des études de 3ème cycle à l'Université tunisienne.

L'INTES assure également le perfectionnement et le recyclage des personnels du ministère des Affaires sociales et des organismes de la Sécurité sociale.

Il organise des concours de recrutement et de promotion proposés par la Caisse nationale de Sécurité sociale, la Caisse nationale de Retraite et de Prévoyance sociale et par la CAVIS.

## \* Le centre de recherche et d'études en Sécurité sociale :

En décembre 1991, a été créé, dans le cadre d'accords de coopération avec les Caisse de Sécurité sociale, un centre de recherche et d'études en Sécurité sociale (CRESS).

Par ailleurs, des accords de coopération sont établis avec des institutions tunisiennes et étrangères en vue d'élaborer, réunir et diffuser une documentation afférente au domaine social, du travail et de la Sécurité sociale. Ainsi, plusieurs études ont été réalisées en liaison avec le Bureau international du Travail, l'UNICRI de Rome, l'université de Moncton et le collège Lyonei-Groulx au Canada.

## \* Une revue : *Travail et développement*

L'INTES publie, depuis 1983, une revue semestrielle *Travail et Développement* qui s'intéresse aux perspectives des Sciences du travail dans les domaines du droit, de la sociologie, de l'économie, de la psychologie et de l'ergonomie. Le dernier numéro paru (n° 15, 1990), présente une série d'articles traitant entre autres, du travail et de l'informatique ("*l'informatique : alternative organisationnelle ou ergonomique ?*", par A. B. Hamouda et A. Khadraoui, pp. 73-84) et de l'insertion des handicapés dans la population active ("*le travail des handicapés en Tunisie*", par MM. Mrizak, Zemmi, Ghachem, et Akrouf, pp. 123-142").

L'Institut projette la publication prochaine d'une nouvelle revue, dans le cadre des activités du CRESS, qui s'intitulera : "*Revue tunisienne de Sécurité sociale*".

## \* Adresse :

Institut national du Travail et des Etudes sociales (INTES) 5, rue des Lilas - Le Belvédère  
1082 Cité Maharajene - Tunis  
Tél. : 286 105 - 286 702 - Fax : 783 461